

Le trait d'union Ayvellois

Février 2025

N° 72



SOMMAIRE

- P 2*** □ *édito du maire*
- P 3*** □ *vivre ensemble*
- P 4*** □ *infos communales*
- P 5*** □ *à l'école*
- P 6*** □ *les conseillers se mobilisent*
- P 7*** □ *infos communales*
- P 8*** □ *nature propre*
- P 9*** □ *le frelon asiatique*
- P 10, 11, 12 et 13*** □ *retour sur images*
- P 14*** □ *fleurs de saison*
- P 15*** □ *page des enfants*
- P 16*** □ *divertissements et festivités*



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
TUCCI Sylvia

AVEC LA PARTICIPATION DE
DELOECKER Frédérique pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carole
MARTIN Martine
MORTIER Michel
SIMON Muriel

Édito du maire



Chères Ayvelloises et Chers Ayvellois,

Je voudrais commencer cet édito en vous souhaitant au nom de toute l'équipe municipale le meilleur pour 2025. Que cette année vous apporte la santé, le bonheur, la prospérité et la réussite pour vous, ainsi que pour toutes les personnes qui vous sont chères.

Cette année encore, nous n'avons pas pu nous rencontrer à l'occasion d'une cérémonie de vœux. Croyez bien que je le regrette profondément.

A l'aube de cette nouvelle année, il me tient à cœur de revenir sur les actions menées tout au long de l'année 2024 et de partager avec vous les projets qui façonneront notre avenir commun.

Ces douze derniers mois ont été marqués par des défis que nous avons su relever ensemble, avec solidarité et détermination. Nos efforts collectifs ont permis d'avancer sur des projets structurants pour notre commune, renforçant ainsi son attractivité.

Nous avons terminé la mise en accessibilité de notre école (plus de détails en page 5). A l'aide du pacte proposé par la Région Grand-Est « Réhabilitation et conservation de notre patrimoine », nous avons ravalé la façade arrière du bâtiment de l'école. Cette opération a été financée à hauteur de 50% par la région.

Les avaloirs de la rue de Paternotte ont été remis en état. Nous avons refait les barrières de l'îlot central rue de Sedan au niveau de l'école. Celles-ci avaient été arrachées par un conducteur indélicat qui a pris la fuite. Cette incivilité a coûté à la commune 18 000 euros (pas de constat donc pas de remboursement par l'assurance).

Des arbres ont été élagués route de Chalandry car ils menaçaient de tomber sur la voie publique. Des bulbes ont été plantés dans les massifs rue de Sedan par Carole et Isabelle que nous remercions car grâce à elles, nous aurons des fleurs au printemps pour colorer la rue.

Nous avons été dans l'obligation de changer la chaudière de la mairie et celle du vestiaire du terrain de sport. La peinture du hall de la mairie a été finalisée par Michel, Régine, Carole, Muriel, Jessy, Alex, le chef Jean-Marie et moi-même. Je tiens vraiment à les remercier du fond du cœur pour leur engagement.

Enfin, comme je vous l'avais annoncé, la priorité pour l'équipe municipale est votre sécurité et celle de vos biens. Je vous annonce donc que la vidéo protection est opérationnelle (voir page suivante).

Dans la conjoncture actuelle, l'année qui s'annonce sera celle de la continuité. Nous allons donc gérer le budget avec la même rigueur, prudence et efficacité. Parmi nos projets majeurs, notre objectif est de réaliser ce qui est urgent et nécessaire :

- la mise en accessibilité du vestiaire de notre terrain de sport, (nous avons jusqu'au 31.12.2025 pour finaliser ces travaux et recevoir le solde de la subvention qui nous avait été octroyée pour la mise en accessibilité de tous nos bâtiments publics et le cimetière)
- la mise en sécurité des riverains de la rue de Chalandry et de la rue de la Warenne
- le changement de la chaudière de la garderie qui montre des signes de faiblesse,
- le ravalement de la façade du presbytère place du monument, toujours dans le cadre du pacte « Réhabilitation et conservation du patrimoine »
- et bien sûr administrer les affaires courantes.

Je voudrais encore féliciter nos jeunes sportifs ayvelloises et ayvellois qui se sont distingués chacun, chacune dans leur discipline. Le village est fier de vous.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel municipal, les élus, les bénévoles et vous toutes et tous, habitants, qui participez activement à la vie de notre commune. Ensemble, poursuivons cette belle dynamique et construisons un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Je reste à votre disposition

S. TUCCI
Maire de Les Ayvelles

Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble nous pouvons faire beaucoup (Helen KELLER autrice)

LA VIDEOPROTECTION



Afin de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, un dispositif de vidéoprotection par caméras vient d'être installé dans notre commune. **Ces caméras ne filment que la voie publique.** **L'installation du système de vidéoprotection a été autorisée par le Préfet et est conforme aux recommandations de la CLIN.**

Ce dispositif peut permettre également de:

- constater les infractions aux règles de la circulation,
- prévenir et constater des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets,
- protéger les bâtiments publics et leurs abords,
- faciliter le secours aux personnes.

Qui peut filmer quoi ?

- ◆ **les autorités publiques** (notamment les mairies) peuvent filmer la voie publique uniquement (routes, trottoirs, places) ou les lieux ouverts au public,
- ◆ **les personnes morales** de droit privé (principalement les commerçants) peuvent filmer dans les établissements ouverts au public particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol.
- ◆ **les particuliers** ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (ils ne peuvent pas filmer la voie publique même pour assurer la sécurité de leur véhicule stationné devant leur domicile).

Qui peut consulter les images ?

Les images peuvent être visualisées, en direct ou non, par le maire lui permettant de réagir si un évènement se produit.

Seules les personnes autorisées par arrêté préfectoral peuvent procéder au visionnage des images enregistrées.

L'exploitation des images ne peut être réalisée que par la gendarmerie ou les agents du service de police municipale pour les seuls besoins de leur mission et sur présentation d'une commission rogatoire.

Les images sont conservées pendant une période déterminée qui ne peut excéder un mois.



Ramassage des déchets verts

D'avril à octobre, les personnes de plus de 75 ans et/ou en situation de handicap titulaires d'une carte d'invalidité peuvent bénéficier d'un ramassage à domicile .

La reconduction du dispositif est automatique pour les personnes déjà inscrites les années précédentes.

Pour une première inscription, la demande doit être faite auprès d'Ardenne Métropole :

ardenne-metropole.fr / collecte des déchets : formulaire de demande d'inscription

INCIVILITES

Il a été signalé en mairie des problèmes au niveau des avaloirs.

Les avaloirs sont les ouvertures, munies ou non d'une grille, présentes le long d'un trottoir et sont chargés de récupérer toutes les eaux pluviales s'écoulant le long des trottoirs dans les caniveaux.

Si ces avaloirs sont obstrués, l'eau ne peut pas s'y engouffrer et les eaux pluviales restent sur la chaussée créant ainsi des zones inondées.

Nous tenons à rappeler qu'il ne faut pas jeter dans les évacuations d'eaux pluviales tout objet ou débris, et encore moins des déchets dangereux et polluants type huile de vidange ou produits ménagers par exemple (ces derniers ont des filières de traitement prévues). Nous avons remarqué que des artisans déversaient parfois leurs gravats (plâtre, colle, carrelage...) dans les avaloirs.

Merci pour votre bienveillance.



Un avaloir bouché = inondation

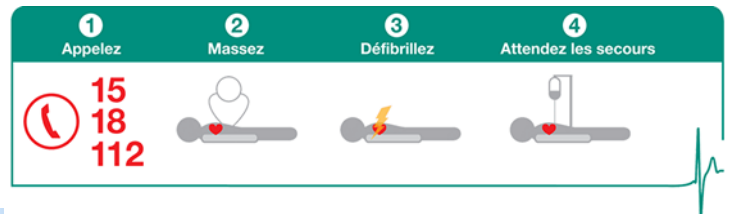
FORMATION DEFIBRILLATEUR

7 personnes (Maire, conseillers et agents communaux) ont participé le 15 novembre à une formation **Alerter – Masser – Défibriller** (AMD). Celle-ci est indispensable pour apprendre à réagir face à une urgence cardiaque.

Elle vous enseigne les gestes essentiels pour intervenir efficacement, que ce soit en alertant les secours, en pratiquant un massage cardiaque ou en utilisant un **Défibrillateur Semi Automatique (DSA)**. Adaptée à tous, cette formation vous prépare à agir rapidement dans des situations critiques, augmentant les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque. Que ce soit à domicile, dans un lieu public ou professionnel, maîtriser ces gestes vitaux fait de vous un acteur clé de la chaîne de secours.

Nous tenons à remercier Vivian Houssiaux, formateur au CESU 08, qui a assuré bénévolement cette formation.

D'autres sessions vont être prochainement organisées dans les locaux de la mairie, toute personne intéressée peut se manifester auprès du secrétariat de la mairie.



TRAVAUX A LA CANTINE/GARDERIE

Des travaux de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des toilettes ont été réalisés en juillet 2024 et ont été suivis par la réfection en peinture du couloir et de la salle de garderie offrant aux enfants un lieu d'accueil bien agréable aux dires des enfants et du personnel d'encadrement.



Après travaux



Avant travaux



TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU

En raison de fuites répétitives dues à la vétusté du réseau de l'école entraînant d'importantes factures, des travaux de réfection totale du réseau d'eau ont été réalisés par Ardenne Métropole pour la partie publique et par la mairie pour la partie privée.

Les travaux de réfection de la façade de l'école côté cour (cf photos dans le bulletin d'octobre 2024 Page 4) ont été subventionnés à 50 %

FETE DE NOEL

Une grande fête de Noël a été organisée le samedi 14 décembre par l'équipe enseignante avec l'aide des parents d'élèves. Les enfants ont interprété des chants, avec la collaboration de l'école de musique BAM, devant leurs parents et familles venus nombreux les applaudir. Les bénéfices obtenus (tombola, buvette, vente d'objets, de fleurs.....) vont permettre le financement en partie du voyage à Nausicaa (Aquarium à Boulogne sur Mer) pour les plus grands et au domaine de Vendresse pour les enfants de classes de maternelle.



Les conseillers se mobilisent

PLANTATION DE BULBES, ARBRES et HAIE



ILLUMINATIONS DE LA FACADE DE LA MAIRIE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE



RENOVATION DU HALL DE LA MAIRIE



LES FEUX TRICOLORES EN DERANGEMENT



La mairie a reçu de nombreux appels concernant le dysfonctionnement des feux tricolores rue de Sedan. Chaque appel a été entendu et des relances ont été réalisées auprès de l'entreprise chargée du dépannage.

La municipalité n'est en aucun cas responsable du délai d'intervention et des réparations nécessaires.

! La priorité est aux véhicules circulant rue de Sedan. !



MERCI à Claude Besançon

M. Claude Besançon participe depuis de nombreuses années aux cérémonies au monument aux morts de notre village. Il représente la section locale des anciens combattants (Les Ayvelles – Chalandry Elaire) et est également porte drapeau. Né le 25/11/1936 à Donchery, il résidait encore récemment à Villers Semeuse. Depuis quelque temps il s'est rapproché de sa fille et avec son épouse il habite à Rethel, résidence Siégel. Il a souhaité cesser son activité de porte drapeau (à 88 ans !). Toujours présent, dévoué, aimable et respectueux des traditions du souvenir, il donnait l'exemple. Il a été plusieurs fois décoré.

Merci Monsieur Besançon, le plus ayvellois des villersois



UN POINT sur la SECTION des ANCIENS COMBATTANTS

20/11/2024 : Aux Ayvelles, assemblée générale de dissolution de la section « les Ayvelles / Chalandry Elaire » en présence notamment de Claude Besançon, président, de Claude Potet président de la section « Lumes / Vivier », de Sylvia Tucci maire des Ayvelles et de plusieurs adhérents.

24/01/2025 : A Vivier au Court, assemblée générale approuvant la fusion de la section locale avec celle de « Lumes / Vivier » en présence notamment de Claude Potet, de représentants des communes concernées, des autorités officielles et des adhérents des deux sections.

La décision a été prise de la présence d'un porte drapeau à chaque cérémonie aux Ayvelles.

Le nom de la nouvelle section est « Lumes-Vivier au court-Les Ayvelles-Chalandry Elaire.»

DECES de Marcelle DEVELLE

Mme Marcelle PATÉ épouse DEVELLE, née à Mézières le 11/04/1936 a passé son enfance et sa jeunesse à Flize. A la suite du décès de sa maman, elle a résidé chez un frère et une sœur. Elle avait 3 frères et 2 sœurs. Elle s'est mariée avec Yvan DEVELLE en 1957 et ils ont habité dans une maison de famille rue de Chalandry. Ils ont eu une fille, Christine et 2 petites



filles, Coralie et Amandine. Installés au clos Barrois en 1979, elle y a passé le reste de sa vie. Jeune, elle a travaillé aux draperies sedanaises, faisant les trajets en solex. Elle a occupé d'autres emplois, au cheval blanc et chez un avocat avant de rejoindre PSA Citroën pendant 20 ans. En retraite depuis 1998, elle était assez solitaire. Elle aimait s'occuper de sa maison et passer de bons moments en famille avec sa fille, son gendre et ses petites filles qu'elle allait chercher à l'école à Saint Marceau. Avec PSA elle a pu faire de beaux voyages.

Elle est décédée le 25 octobre 2024 à 88 ans et est inhumée au cimetière du village selon ses volontés.

DECES de Eric MAROT

Né à Villers Semeuse le 24/04/1961, M Eric MAROT est originaire de Dom le Mesnil où il a passé son enfance et sa jeunesse. Fils d'agriculteurs, il était l'aîné de 9 enfants. Après des études au lycée Bois Fortant, il a occupé plusieurs emplois à la CLANA de Dom le Mesnil, intérimaire dans les travaux publics. En 1986, il est entré chez PSA PEUGEOT CITROEN jusqu'à sa retraite en 2023.



Il s'est marié avec Laurence en 1987 et ont eu 3 enfants, Clémence, Pauline et Nathan.

En 1990 ils ont habité à Boulzicourt avant de rejoindre Les Ayvelles, rue des Mapailles en février 2006 dans une maison construite en 18 mois avec l'aide de la famille et des amis.

Il aimait bricoler, se promener avec ses 2 chiens, se balader en moto et assister aux matchs des Flammes Carolo basket, sport qu'il avait pratiqué dans sa jeunesse.

Il est décédé à 63 ans le 1^{er} septembre 2024 lors d'un tragique accident. Il est inhumé à Dom le Mesnil.

OPERATION « J'AIME LA NATURE PROPRE » FAITES LA CHASSE AUX DECHETS !

C'est quoi l'opération de ramassage de déchets, J'aime la nature propre ?

J'aime La Nature Propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de **ramassage des déchets dans la nature** à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative se déroule le temps d'un week-end dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature.

Quand se déroulent ces journées de ramassage de déchets ?

Le week-end des 14, 15 et 16 mars 2025, marquera la 5^{ème} édition de cette opération de ramassage des déchets qui mobilisera au niveau national l'ensemble des Fédérations Départementales des Chasseurs. Toute la France sera mobilisée le même week-end afin de démultiplier l'impact sur l'environnement de ces actions notamment au niveau local. Dans chacun des départements, l'objectif est de déployer un maximum de lieux de ramassage tout en mobilisant le plus grand nombre de volontaires lors de l'événement pour nettoyer la nature.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, JLNP a également vocation à **favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature**, au sein du monde rural, **pour mieux vivre la nature ensemble**.

Notre commune souhaite participer cette année à cette opération organisée par le centre de la chasse et de la nature des Ardennes.

Le vendredi sera consacré à la mobilisation des enfants de l'école et nous envisageons, au niveau de notre village, de participer à cette action le **SAMEDI 15 MARS MATIN** sur une partie des ballastières notamment. **Nous vous communiquerons les détails de cette opération pour laquelle nous vous attendons nombreux.** Tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement du ramassage des déchets sera fourni par le centre de la chasse et de la nature (gants, gilets, sacs, goûters....).



Merci de respecter les employés qui tondent les pelouses.

L'installation de la vidéoprotection va nous permettre également d'identifier les maîtres des chiens qui considèrent les pelouses comme des canisettes.

Nous constatons malheureusement une recrudescence de ce fléau.



LE FRELON ASIATIQUE, UN INSECTE ENVAHISSANT

Cet insecte est apparu en France il y a une vingtaine d'années. Présent désormais sur la totalité des départements, il s'attaque notamment aux vergers et aux abeilles qui constituent sa nourriture préférée. Il présente une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité car l'abeille contribue à la reproduction des espèces de plantes à fleurs. L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante.

Comment le reconnaître ? Il mesure entre 17 et 32 mm. « *vespa velutina* » est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseret jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.



Comment repérer un nid ? Il a une forme de boule, contrairement à celui de son homologue européen, davantage en forme de poire. Le nid, mesurant jusqu'à 1,2 mètre de haut est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres. Il se situe souvent en pleine lumière. Il est majoritairement constitué de bois tendre et d'écorces.



Sa zone de prédilection : la cime des arbres, les cabanes de jardin ou à proximité d'un point d'eau.

Est-il possible de l'éradiquer ? La réponse est NON. Actuellement, il n'existe aucune stratégie collective contre ce frelon qui soit reconnue efficace. Seules des actions ponctuelles sont possibles pour limiter sa prolifération, comme la destruction des nids.

Il compte peu de prédateurs : quelques oiseaux comme les mésanges chassent les larves et les insectes. Seule la Bondrée apivore est capable d'attaquer un nid entier, mais ce rapace migrateur est rare.

Le frelon asiatique est-il dangereux pour l'homme ? Il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains. Toutefois son agressivité est très faible sauf s'il se sent menacé. Il ne faut donc JAMAIS ESSAYER D'ENLEVER OU DE DETRUIRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES SOI-MEME.

Aux Ayvelles il y a déjà eu trois interventions : un nid détruit rue de l'école, un nid vide repéré près du cimetière et présence de frelons dans une haie allée des merles.

Par ailleurs, il est inutile de détruire un nid en hiver. A cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme.

Que faire en présence d'un nid en activité ? Il faut contacter le référent de la commune ou la mairie. Après vérification sur place de la présence du nid, ce référent proposera l'intervention d'un professionnel, prestataire qualifié et référencé par Ardenne Métropole pour un rendez vous pour la destruction du nid.

L'intervention sera facturée et devra être réglée. Cette prestation fera l'objet d'un remboursement par Ardenne Métropole sur présentation de la facture acquittée.

REFERENTE pour Les Ayvelles : Jennifer BROYER tél : 06 43 22 49 83

Retour sur images

CENTRE DE LOISIRS du 21 au 25 OCTOBRE « LE RETOUR DE L'AUTOMNE »

Flora et Léna-Lou ont proposé aux enfants de nombreux jeux et activités manuelles autour du thème « Le retour de l'automne » :

- ♦ fabrication d'un photophore automnal, d'un nichoir à oiseau,
- ♦ atelier cuisine aux saveurs d'automne (cookies au potimarron),
- ♦ chasse au trésor de l'automne,
- ♦ séance de cinéma,
- ♦ intervention sportive par l'APSCA (Association Profession Sport et Culture des Ardennes) : découverte du polo.

Les enfants ont accueilli Amélie et ont pu découvrir le métier d'illustratrice. Ils ont créé un livre illustré par ses soins mais écrit et personnalisé par eux-mêmes. Chaque enfant est reparti du centre avec un exemplaire du livre.

La directrice, Flora, et l'animatrice, Léna-Lou attendent avec impatience les enfants pour le centre du 10 au 15 février pour de nouvelles aventures.



LA FETE D'HALLOWEEN

Le 31 octobre, la fête d'Halloween, organisée par **FACILE ANIM'**, a de nouveau rencontré un véritable engouement. De nombreux enfants déguisés ont déambulé dans les rues de notre village en scandant « *des bonbons ou un sort* » accompagnés par leurs parents et encadrés par les membres de l'association. La fine équipe de petits monstres s'est ensuite dirigée vers la salle des fêtes avec leurs sacs remplis de friandises, où un apéritif, offert par Facile Anim', leur a été servi.

Un concours des plus beaux déguisements a clos cette fête haute en couleur !



Un grand merci aux habitants pour l'accueil qu'ils ont réservé aux enfants !

Cérémonie du 11 novembre

Il y a 106 ans, le 11 novembre, l'armistice était signé mettant fin à la Grande Guerre. La cérémonie, cette année, a rassemblé de nombreuses personnes pour rendre hommage aux armées et aux anciens combattants et honorer le devoir de mémoire. La cérémonie s'est clôturée aux Ayvelles par un lâcher de pigeons et s'est poursuivie à Chalandry- Elaire.



Saint Nicolas

Rendez-vous était donné le 1er décembre aux enfants du village pour un spectacle de clowns et un goûter à l'occasion de la Saint Nicolas.

Jerry et Palto, les clowns, ont mis de l'ambiance et les enfants ont eu la joie de rencontrer le père St Nicolas qui leur a remis à chacun un St Nicolas en chocolat après un bon goûter.

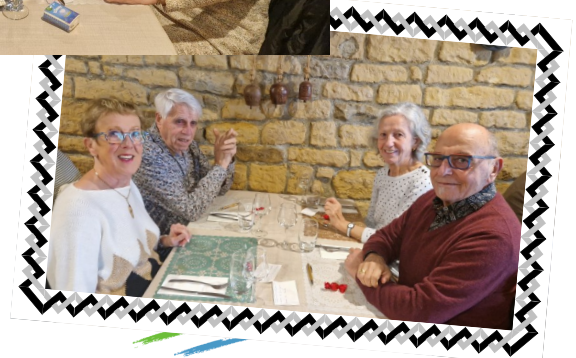


Repas et colis des anciens



Comme chaque année, les habitants du village de plus de 70 ans ont eu le choix entre un repas ou un colis.
Une trentaine ont choisi le repas et ont déjeuné ensemble le 7 décembre à l'Auberge du Cheval Blanc. Un bon moment de convivialité autour d'un bon repas avec Mme la Maire et des conseillers.
Pour la centaine d'autres habitants, les conseillers municipaux ont distribué les colis à domicile.

Un beau moment de partage aussi.



Retour sur images

Les arts créatifs de Noël

Pour sa 3ème édition, les enfants du village ont répondu présents le 21 décembre à l'activité proposée par Facile Anim'. De jolies décorations ont été réalisées et les enfants sont repartis fiers de leurs créations. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance festive et s'est achevé par un goûter. Rendez-vous pour un prochain après-midi de créations pour Pâques.



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu 23
03 Ve	03 Lu	03 Lu 6	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Sa	04 Ma	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu 19	05 Je
06 Lu	06 Je 2	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Ve	07 Lu	07 Me 15	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu 24
10 Ve	10 Lu	10 Lu 7	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je 20
13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me 16	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 25
17 Ve	17 Lu	17 Lu 8	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je 21
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me 17	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 26
24 Ve	24 Lu	24 Lu 9	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je 22
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me 18	28 Sa
29 Me	29 Sa	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Je	30 Di	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 27
31 Ve	31 Lu	31 Lu 14		31 Sa	



Ordures ménagères
Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Emballages recyclables
Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355

(appel gratuit)

FLASHEZ !
Toutes les infos personnalisées sur vos déchets ici



0 800 29 83 55
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
ardenne-metropole.fr/dechets

Vacances scolaires Collecte de rattrapage
Jour férié Collecte annulée

LES Ayvelles

Fleurs de saison



LES PREMIERES FLEURS DU PRINTEMPS

Quoi de plus beau qu'une fleuraison printanière colorée de tulipes, narcisses, primevères...? Voici quelques fleurs précoces qui vous permettront de mettre plus de couleurs dans votre quotidien !

La primevère : elle est l'une des premières à ouvrir ses boutons et est la messagère du printemps. Les fleurs embellissent aussi bien les rebords de fenêtres, les jardinières que les parterres de fleurs du jardin. Grâce à leurs innombrables variations de couleurs, il est possible de dresser de véritables défilés colorés. C'est une plante vivace. **Le perce-neige** : lorsque les premières petites fleurs blanches des perce-neiges sortent du sol en janvier ou en février, tout le monde sait que le printemps est arrivé. Les fleurs en forme de clochettes suspendues ne sont pas seulement un spectacle réjouissant mais constituent également l'une des premières sources de pollen pour les abeilles. **La tulipe** : l'un des classiques incontournables de début de printemps est la tulipe. Elle fait partie des fleurs les plus appréciées avec ses fleurs sublimes qui se déclinent d'un rose pastel délicat à un jaune soleil éclatant. **Les narcisses** : tout comme les tulipes, les narcisses font partie des fleurs à bulbes. Avec leurs fleurs en clochettes jaunes, blanches ou orange, les narcisses sont donc les messagers du printemps par excellence dès le mois de février. Les narcisses sont souvent appelés jonquille mais il faut savoir que les jonquilles ne représentent en fait qu'une partie des douze espèces de narcisses. **Le crocus** : ces fleurs printanières se parent de leurs couleurs dès février, mars. Ce sont des compléments idéaux de vos parterres mais également splendides en jardinières ou en bacs. Leurs fleurs ne sont toutefois pas seulement jolies, elles forment une source de nourriture importante pour les abeilles et les bourdons au printemps. **Les pensées vivaces** : cette plante ornementale forme des tapis de fleurs denses et convient bien comme couvre-sol. Bien entendu, vous pouvez profiter de la fleuraison de ces jolies pensées dès le mois de mars. Elles vous séduiront par de magnifiques dégradés de couleurs et les motifs violets, blancs ou jaunes. **La jacinthe** : cette plante bulbeuse très parfumée apporte le printemps dans la maison ou le jardin. Sa fleur se décline du blanc au bleu en passant par le rose et le rouge. La plante hiberne au jardin sans problème. Il suffit de laisser les bulbes en terre. Avec ses belles fleurs et son parfum, elle nous enchante chaque année.



Mots mêlés d'hiver



M	A	N	T	E	A	U	S	E	Z	V	T	K	G	A	N	T	I
M	B	O	U	L	E	E	L	D	I	J	N	X	G	A	D	Y	B
P	X	K	O	Y	Z	W	F	Y	W	A	O	Q	E	H	É	C	Q
T	N	G	P	K	P	I	W	A	M	O	É	T	L	O	C	W	A
S	D	F	E	L	V	K	S	V	Y	F	L	S	E	P	E	W	M
L	T	É	H	O	B	I	K	C	N	M	É	K	R	X	M	B	A
V	O	V	G	D	J	G	M	X	I	X	F	C	I	Y	B	J	R
C	V	R	F	R	A	L	T	K	H	T	J	P	H	V	R	K	S
V	Q	I	F	X	G	O	B	G	I	R	S	L	B	A	E	I	C
T	A	E	M	L	W	O	H	Y	B	Y	V	K	G	F	R	F	K
Z	V	R	O	U	O	L	A	X	Y	H	F	V	I	I	T	P	C
H	I	X	U	G	J	C	W	I	I	I	H	T	X	V	F	D	E
N	S	W	F	C	L	A	O	R	H	V	B	J	X	R	W	O	I
I	Y	M	L	F	H	A	N	N	I	E	K	K	C	Q	F	W	B
L	D	V	E	G	N	U	Ç	V	L	R	F	Q	X	P	E	O	B
U	N	B	P	L	I	F	R	O	I	D	X	P	Y	X	D	L	A
G	N	E	I	G	E	D	P	A	N	E	G	U	C	R	Y	K	Y
E	R	D	X	B	Z	C	R	F	X	U	R	N	U	S	T	N	O

HIVER	DÉCEMBRE	NOËL	MANTEAU
NEIGE	JANVIER	FROID	SKI
GELER	FÉVRIER	FLOCON	IGLOO
GLAÇON	MARS	GANT	ÉCHARPE
BOULE	LUGE	MOUFLE	





Téléphone : 03.24.37.88.37
Site internet : lesayvelles.fr

Nouvelle adresse mail : communedesayvelles@orange.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Maire ou Adjoint : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV



Divertissements et festivités

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■							■
3			■			■	■		
4		■				■			
5		■				■			■
6			■		■				
7		■							■
8				■					
9									

Solution du n°71 :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
2	E	■	A	L	U	■	I	X	I	A
3	P	L	U	■	B	A	R	■	E	V
4	A	■	C	H	E	V	A	L	■	E
5	S	U	E	■	R	A	■	U	E	R
6	■	N	■	A	G	N	E	S	■	N
7	P	I	C	H	E	T	■	T	H	E
8	L	■	H	A	■	S	U	R	■	■
9	A	L	E	■	S	■	M	E	N	U
10	T	■	F	R	I	T	E	R	I	E

TRANSPORTS et DEMENAGEMENTS

Horizontalement : 1) avant d'emménager ; 2) nom d'un déménageur et transporteur ayvellois ; 3) note – université de Lorraine – dieu égyptien ; 4) pas là bas – pour une lettre importante ; 5) directeur technique national ; 6) vous familier – pronto en Italie ; 7) serre ou dispositif de blocage ; 8) plante sacrée des druides – hausser ; 9) action de conditionner en vue de déménager.

Verticalement : A) action de mettre (un meuble) en morceaux ; B) au bout du sternum ; C) mondial basket – idem – cubi de vin ; D) préférer violemment ; E) nom d'un déménageur ayvellois – affluent du Rhin ; F) célèbre village champenois – prénom masculin ; G) canton de Genève – remonta, réhaussa ; H) marcha sans but – c'est le début de l'égoïsme ; I) meuble fermé en bois qui peut être « à glace ».

COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE PECHE

Les 27, 28 et 29 juin : 2ème division nationale séniors mixte (45 compétiteurs)

Les 5 et 6 juillet : coupe de France jeunes regroupant les catégories U15, U20 et U25 (80 compétiteurs)

Rendez-vous aux ballastières...



En septembre 2024, l'association FACILE a proposé aux habitants du village trois nouvelles animations : Sophrologie, Bien-être / Relaxation et Piano. Ayant très peu de personnes inscrites, ces activités ont dû être annulées.

DATES A RETENIR

Centre de loisirs	du 10 au 14 février et du 7 au 11 avril
Les arts créatifs	le samedi 5 avril
La chasse aux œufs	le lundi 21 avril
Une rose un espoir	le samedi 26 et dimanche 27 avril
La journée du souvenir	le dimanche 27 avril
Célébration du 8 mai	le jeudi 8 mai
Fête patronale	le vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin